**Exemple de texte pour les lettres à adresser aux locataires**

Chère Madame,

Cher Monsieur,

Le DATE, l'HEURE, l’état des lieux aura lieu, respectivement la remise de votre appartement à l'HEURE. Sous réserve du respect des règles d'hygiène et de comportement en vigueur de OFSP, la réception et la remise de votre appartement sont également possibles. En raison de la situation exceptionnelle, nous avons adapté le processus de réception et de remise des appartements. Veuillez trouver ci-dessous les informations et règles de conduite.

Informations générales :

* Veuillez attendre devant l'entrée principale du bâtiment à l'heure convenue.
* Veuillez garder en permanence une distance de 2 mètres par rapport aux autres personnes.
* Nous nous ne serrerons pas la main et ne remettons pas de documents en mains propres.
* Nous vous demandons de comprendre que nous effectuons la réception de l'appartement sans la présence de tiers. Veuillez attendre devant l'entrée principale pendant le temps de l’état de lieux de sortie. Une fois l'appartement inspecté, nous reviendrons vers vous à l'entrée principale.
* Lors du rendez-vous lui-même, vous ne recevrez pas de protocole à signer. Celui-ci vous sera envoyé par courrier électronique ou recommandé immédiatement après le rendez-vous.

Déménagement du locataire actuel - informations complémentaires :

* Veuillez laisser la porte de l'appartement ouverte.
* Veuillez laisser toutes les clés (triées) dans la cuisine (dans un endroit bien visible).

Déménagement du nouveau locataire - Informations complémentaires :

* Veuillez vérifier que l'appartement est propre au moment de la prise en charge.
* Vous avez la possibilité de signaler d'autres défauts dans l'appartement pendant 14 jours après la réception du protocole par courrier postal. Veuillez envoyer un courriel à la gérance, accompagné de photos de l’appartement.
* Si des défauts éventuels sont constatés, nous en discuterons avec vous afin de coordonner l’engagement des maîtres d’état concernés.

Vous trouverez de plus amples informations sur la situation actuelle et sur le COVID-19 en lien avec l’économie immobilière à l'adresse suivante : [www.svit.ch/fr/svit-romandie/faq-svit](http://www.svit.ch/fr/svit-romandie/faq-svit)